

22^{ES} FOULÉES NANTEUILLAISES

DIMANCHE 15 JUIN 2025

Bulletin d'inscription

À envoyer avant le 12 juin 2025 à l'adresse suivante :

Mairie de Nanteuil-lès-Meaux | Comité des Fêtes
14, rue Benjamin Brunet - 77100 Nanteuil-lès-Meaux

Nom :
Prénom :
Année de naissance :
N° de licence (obligatoire) :
Nom du club/entreprise :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Mail :

Sexe :
 Femme
 Homme

N° dossard :
.....

DISTANCE :

- Course de 5,5 km - 6 € de frais d'inscription
- Marche Nordique de 5,5 km - 5 € de frais d'inscription
- Course de 11 km - 10 € de frais d'inscription
- Marche non chronométrée de 5,5 km - 5 € de frais d'inscription

Signature (obligatoire)

Majoration de 2 € sur place, le jour de la course.
Forfait club 11 km : 100 € pour 10 coureurs, 6 € par coureur supplémentaire.

Bulletin d'inscription à retourner au plus tard le 12 juin 2025, dûment rempli, accompagné :

- d'un chèque libellé à l'ordre du Comité des Fêtes
- d'une Photocopie de la licence (année en cours) pour tout coureur licencié à la F.F.A
- Parcours Prévention Santé (PPS) valable de moins de 3 mois à la date du 15 juin 2025 pour les non licenciés. Il est accessible sur le site : pps.athle.fr
- d'une autorisation parentale pour les mineurs non licenciés

à l'adresse suivante :

Mairie de Nanteuil-lès-Meaux | Comité des Fêtes
14, rue Benjamin Brunet - 77100 Nanteuil-lès-Meaux

Inscription également possible en ligne avant le 13 juin sur le site : www.le-sportif.com.

Un bulletin incorrectement rempli, sans licence ou pps ne sera pas accepté.

22^{ES} FOULÉES NANTEUILLAISES 15 JUIN 2025



COURSES & MARCHÉ VERTE

DÉPART PLACE DE LA MAIRIE

- 9H15 : 5,5KM (6€) | COURSE NÉS À PARTIR DE 2009
- 9H20 : 5,5KM (5€) | MARCHÉ NORDIQUE NON CHRONOMÉTRÉE
- 9H20 : 5,5KM (5€) | MARCHÉ NON CHRONOMÉTRÉE
- 10H00 : 11KM (10€) | CHALLENGE SEINE-ET-MARNE CATÉGORIE C NÉS À PARTIR DE 2009



PORT DU DOSSARD NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER À LA TOMBOLA

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

01 60 23 06 10 - WWW.NANTEUIL-LES-MEAUX.FR

Ville de Nanteuil-les-Meaux Nanteuilmaville Appli «NLM ma ville»

WWW.LE-SPORTIF.COM



RÈGLEMENT DE LA COURSE

La municipalité de Nanteuil-lès-Meaux organise le **dimanche 15 juin 2025** deux courses pédestres, et deux marches non chronométrées ouvertes à toute personne qui s'engage à accomplir la distance prévue pour être classée par l'organisateur dans le respect des indications, assurées par les signaleurs placés sur le parcours.

SECOURS :

Vital Secours.

SÉCURITÉ :

Signaleurs, fermeture des rues temporairement au passage des coureurs, en couloirs protégés. Conformément à la législation en vigueur, les coureurs doivent respecter le code de la route. Les accompagnements en cycles sont interdits.

ASSURANCES :

La ville de Nanteuil-lès-Meaux a souscrit une assurance, conformément à la réglementation. Les organisateurs se réservent le droit de trancher tout litige dans le sens du règlement.

REMBOURSEMENT :

En cas d'annulation de la course en raison de l'évolution des mesures sanitaires, les participants seront remboursés en intégralité.

OBLIGATOIRE :

Toute inscription doit être accompagnée, soit d'une copie de la licence en cours de validité ou PPS valable de moins de 3 mois à la date du 15 juin 2025.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique, et non respect du code de la route.

Les concurrents en mauvaise condition physique apparente pourront être stoppés par les organisateurs ou le service médical.

Tout engagement autorise expressément l'organisateur et ses partenaires officiels à photographier, reproduire le cliché et diffuser l'image des concurrents dans toutes les manifestations et campagnes promotionnelles liées à l'activité.

Les participants acceptent que leurs résultats soient publiés sur le site internet de l'épreuve et/ou partenaires, et le site internet F.F.A.

L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

DISTANCE	5,5 km course	5,5 km marche	11 km	5,5 km marche
CATÉGORIES	H/F Cadets à Masters	Marche Nordique non chronométrée	H/F Cadets à Masters	Marche non chronométrée
TARIF INCLUANT :				
• Inscription • Récompense	6 €	5 €	10 €	5 €

MODALITÉS :

DÉPART | ARRIVÉE : Place de la mairie.

DOSSARDS : à retirer le jour de la course, à partir de 8 h.

CHRONOMÉTRAGE ET CLASSEMENT : AOCHS.

RAVITAILLEMENT : sur le parcours au passage et à l'arrivée.

PARCOURS : parcours 5,5 km, 11 km, deux marches non chronométrées, balisage et fléchage au sol
TOMBOLA À LA FIN DE LA COURSE : nombreux lots offerts, tirage au sort avec les numéros de dossards.

RÉCOMPENSES (REMISES SUR LA PLACE DE LA MAIRIE) :

- Récompense à tous les participants des courses.
- Pour le 11 km, coupe remise aux 3 premiers hommes et femmes au scratch, et aux premiers de chaque catégorie.
- Pour le 5,5 km, coupe remise aux 3 premiers hommes et aux 3 premières femmes.
- Pour la marche, ouverte à tous non chronométrée, coupe remise aux 3 premiers hommes et aux 3 premières femmes.
- Pour la marche nordique, non chronométrée, coupe remise aux 3 premiers hommes et aux 3 premières femmes.
- Coupe remise au club le plus représenté sur les deux courses